

Image not found or type unknown



Litige avec les propriétaire d'une ancienne location

Par **lavadrouille_old**, le **31/07/2007** à **10:32**

Nous avons quitté un appartement dans lequel nous avons, suite à l'état des lieux, retapissé la salle de bain. Suite à cela, les propriétaires nous retiennent encore 15% de la caution alors qu'une seule prise a été changée. rnNous avons envoyé un recommandé avec AR pour demander les factures justifiant ces 15%, mais pas de réponse. Que doit-on faire?